

ASSEMBLÉE NATIONALE
14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1727

présenté par
M. Lagarde et M. Brindeau

ARTICLE 7

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« du contrat »,

les mots :

« de la charte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme de "charte d'engagement républicain" nous paraît beaucoup plus approprié, le terme de "contrat" prête à confusion.